

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 128-SCE-276

concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-huitième réunion, tenue le jeudi 9 avril 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de refonte des programmes coopératifs (annexe 1) ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2) ;

ATTENDU les résolutions 151-CM1RI-203 et 151-CM1RI-204 adoptées par le Conseil de module des relations industrielles lors de la rencontre tenue le 28 janvier 2020 (c.f. annexe 2) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par les représentants du comité de travail du projet de refonte des programmes coopératifs, soit monsieur Vincent Chandler, directeur du Module des relations industrielles, madame Julie Régimbal, coordonnatrice de stages au Décanat des études, ainsi que madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Thomas Collombat
Appuyée par madame Fanny Robichaud

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 128-SCE-277

concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en informatique

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-huitième réunion, tenue le jeudi 9 avril 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de refonte des programmes coopératifs (annexe 1) ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2) ;

ATTENDU les résolutions 2020-CMI-017 et 2020-CMI-018 adoptées par le Conseil de module de l'informatique lors de la rencontre tenue le 22 janvier 2020 (c.f. annexe 2) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par les représentants du comité de travail du projet de refonte des programmes coopératifs, soit monsieur Vincent Chandler, directeur du Module des relations industrielles, madame Julie Régimbal, coordonnatrice de stages au Décanat des études, ainsi que madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Catherine Béland
Appuyée par madame Madeleine Stratford

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 128-SCE-278

concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en administration

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-huitième réunion, tenue le jeudi 9 avril 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de refonte des programmes coopératifs (annexe 1) ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2) ;

ATTENDU les résolutions 157-CMSA-20-20-07-03 et 157-CMSA-20-20-07-05 adoptées par le Conseil de module des sciences de l'administration lors de la rencontre tenue le 7 février 2020 (c.f. annexe 2) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par les représentants du comité de travail du projet de refonte des programmes coopératifs, soit monsieur Vincent Chandler, directeur du Module des relations industrielles, madame Julie Régimbal, coordonnatrice de stages au Décanat des études, ainsi que madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Isabelle St-Pierre
Appuyée par monsieur Raef Gouiaa

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de refonte du régime coopératif au baccalauréat en administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 128-SCE-279

concernant le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-huitième réunion, tenue le jeudi 9 avril 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire) (annexe 1) ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Nadia Baaziz et monsieur Marek B. Zaremba, professeurs au Département d'informatique et d'ingénierie, ainsi que par madame Martine Nadon, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les questionnements des membres de la sous-commission des études quant à l'atteinte des effectifs étudiants tels que présentés dans le projet de création du programme;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Thomas Collombat
Appuyée par monsieur Raef Gouiaa

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du programme de maîtrise en génie électrique (profil mémoire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études